

Le Petit Journal



Abonnements Lyon et Rhône... LYONNAIS... Abonnements Départements...
TROIS MOIS... 8 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 18 FR.
UN NUMÉRO : CINQ CENTIMES
TROIS MOIS... 6 FR.
SIX MOIS... 12 FR.
UN AN... 24 FR.

Jedi 4 Mai 1871

LE COMITE DE SALUT PUBLIC

La Commune de Paris en est aux derniers expédients. Après les réquisitions de toute nature, les arrestations arbitraires, les dénonciations organisées, elle avait nommé un procureur de la Commune, M. Raoul Rigault, chargé sans doute des terribles fonctions qu'exercèrent près de la commune de 1793 les hommes terribles qui ont laissé un sanglant souvenir.

Sentant que tous ses pouvoirs se désorganisent et que la sombre méfiance sépare tous ses membres; que, d'ailleurs, l'espoir de la victoire s'est envolé, elle a pris une mesure qu'elle croit de nature à impressionner fortement l'opinion publique.

Elle crée un comité de salut public. Versailles, 2 mai. Le Journal officiel de Paris, de ce matin, publie un décret nommant un comité de salut public, composé des citoyens Arnaud, Millet, Ravvier, Gérardin.

Le Cri du Peuple dit que la formation du comité de salut public a été adoptée par 45 voix contre 23.

LE GENERAL CLUSERET

La disgrâce du fameux général Cluseret s'est accomplie en plusieurs étapes.

Il y a huit jours, la direction des opérations militaires lui était retirée. Aujourd'hui il, est révoqué de ses fonctions de délégué à la guerre et un mandat d'arrestation est lancé contre lui.

A-t-il été arrêté? Ni les dépêches ni les affiches ne le disent.

On ne dit pas non plus pour quel motif la commission exécutive de la Commune a pris cette double décision. Le Vengeur (journal de M. Félix Pyat) affirme seulement que c'est à la suite de la séance de la Commune du 30 avril.

Quoi qu'il en soit, M. Cluseret est remplacé à la délégation de la guerre par le colonel Rossel, naguère président de la cour martiale.

Voici en quels termes il accepte cette succession :

Aux citoyens membres de la Commission exécutive.

Citoyens, J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'ordre par lequel vous me chargez, à titre provisoire, des fonctions de délégué à la guerre.

J'accepte ces difficiles fonctions, mais j'ai besoin de votre concours le plus entier, le plus absolu, pour ne pas succomber sous le poids des circonstances.

Salut et fraternité.

Paris, le 30 avril 1871. Le colonel Rossel.

Versailles, 2 mai 1871.

Le Journal officiel de Paris dit que la Commune approuve la résolution de la commission exécutive révoquant Cluseret et ordonnant son arrestation.

En aurons-nous fini cette fois avec ce perturbateur qui, depuis si longtemps, agite la France pour le compte et au bénéfice de M. de Bismarck?

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 2 mai 1871.

Le Journal officiel de Paris dit que l'arrestation de Cluseret a été occasionnée par son incurie et par sa négligence qui ont failli compromettre la possession du fort d'Issy.

Il semble résulter de cette dépêche que M. Cluseret est arrêté.

Dans tous les cas, la Commune le décrète à la fois d'incapacité et de négligence.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Opérations militaires.

Versailles, 1er mai 1871, midi.

Le fort d'Issy a arboré, à dix heures, ce matin, le drapeau parlementaire. Un officier est alors allé porter aux insurgés les conditions de la capitulation.

Les négociations sont définitivement rompues.

Versailles, 1er mai 7 h. soir.

Par suite de la rupture des négociations, on assure que la canonnade,

reprise contre le fort d'Issy, est actuellement très-vive.

Versailles, 1er mai 1871.

Ce matin, une troupe nombreuse s'est dirigée du pont de Sèvres sur le Point-du-Jour.

Versailles, 2 mai, 9 h. matin.

Cette nuit, le 22^e bataillon de chasseurs s'est emparé à la baïonnette de la gare de Clamart, occupée par deux bataillons fédérés.

Ceux-ci ont eu 300 morts; nous avons eu quelques blessés.

Les 35^e et 42^e régiments de ligne ont attaqué simultanément le château d'Issy que nous avions momentanément abandonné: ils s'en sont emparés, faisant 300 prisonniers qui arriveront aujourd'hui à Versailles.

Ces deux faits d'armes ont été exécutés par les troupes de l'armée de réserve, sous le commandement du général Vinoy.

Nouvelles de Paris

La télégraphie privée est suspendue provisoirement dans Paris.

Plusieurs rédacteurs de journaux modérés, décrétés d'accusation, ont dû quitter Paris.

Les Elections municipales

Versailles, 1er mai 1871.

M. Picard ne peut pas encore caractériser les élections devant la Chambre, car les renseignements sont incomplets; mais ces élections sont de nature à rassurer la Chambre et le pays.

Les renseignements de la province portent que les élections sont presque partout dans le sens républicain conservateur.

Des troubles sans gravité ont eu lieu dans la ville de Thiers en Auvergne. Partout les coupables ont été faits prisonniers.

Marseille, 1er mai 1871, soir.

La liste municipale balance avantageusement le total réuni des autres listes. Une moitié passera.

Mais un second tour est inévitable. La ville est très-tranquille.

Versailles, 2 mai 1871.

Le résultat des élections municipales a un caractère conservateur républicain, par conséquent favorable au gouvernement de M. Thiers.

La liste avancée a passé dans quelques villes, telles que: Angers, de Mans, Périgueux.

Par contre, le résultat est satisfaisant dans les grandes villes comme Toulouse, Marseille, St-Etienne.

De nombreux électeurs se sont abstenus.

La tranquillité règne partout en province.

LES ÉVÉNEMENTS DE LYON

Le mouvement insurrectionnel qui, dès le premier jour, est resté localisé, non pas même à la Guillotière, mais à la mairie de ce quartier, pris comme centre d'action par les perturbateurs, pour la plupart étrangers à Lyon; ce mouvement peut être considéré comme arrêté; c'est avec joie que nous le constatons.

Dans la grande et solennelle manifestation du suffrage universel, la ville de Lyon ne pouvait pas s'abstenir; elle devait faire entendre sa puissante voix affirmant la République, les franchises municipales, l'ordre, la libération de la patrie.

L'échauffourée de la Guillotière est un grand malheur; mais Lyon n'en est pas responsable, car elle n'a pas été complice des factieux.

La justice saura découvrir le mobile qui les a fait agir; elle découvrira quels ont été les meneurs du mouvement, dirigé surtout contre le suffrage universel, base et garantie des institutions républicaines.

Il ne nous appartient pas d'empiéter sur ses attributions, mais nous devons dire que la magistrature de Lyon a agi avec promptitude et énergie.

Dès lundi matin, la Cour d'appel sur la convocation de M. Millevoyes premier président, conformément à l'art. 235 du Code pénal, s'est réunie pour délibérer sur la question de savoir s'il y avait lieu d'évoquer l'affaire de la Guillotière.

Une seconde réunion a eu lieu hier mardi, à une heure.

L'affaire est évoquée devant la Cour

Feuilleton du PETIT JOURNAL

L'ASSURANCE MUTUELLE

XI

Pouvait-il arriver plus à propos? Hélène tient en charte privée deux ennemis qu'elle ne délivrera qu'au moment le plus favorable pour assurer sa victoire et triompher du dernier et du plus puissant qu'il lui reste à combattre.

L'intérêt de la dame était de bien laisser s'enfermer son adversaire, de l'accabler coup sur coup de questions, pour multiplier l'embarras d'y répondre. De jouer par là de son trouble, de sa honte, de ses mensonges, et de couronner l'œuvre en atterrissant l'imposant et le perfide, en produisant à ses yeux la dame qu'elle tenait en réserve pour ce coup de théâtre.

Ce plan bien arrêté dans sa tête,

Hélène attendit les manœuvres de l'ennemi.

— Ah! je te retrouve encore! fit le mari en posant son chapeau sur un meuble.

— Tu me dis cela d'un ton, répondit la femme, qui ressemble assez à un reproche.

— Tu me calomnies, répliqua le banquier. Je ne suis pas même étonné de ta présence. N'ai-je pas appris, il y a deux heures, qu'il me suffisait de te manifester un désir pour que tu en prisses l'occasion de faire exactement le contraire?

— Et alors... tu vas me prier de rester pour que je m'éloigne, poursuit la femme d'un petit air où il entrait une grande malice qui voulait en vain se déguiser en bouderie.

— Non, madame, je me résignerai en te disant comme à Dieu: « Que votre volonté soit faite! »

Il y eut ici une minute de silence que Dalverny utilisa dans cet à parte: « Elle ne sait encore rien... elle n'au-

que chose... Et dire que je ne puis mettre la main sur Gontard, que je pourchasse depuis ce matin!... Informons-nous s'il est venu ici. »

— Mon amie, demanda-t-il, personne n'est venu en mon absence?

— Pardon! un notaire, un certain monsieur...

— Gontard?

— Précisément! comment l'as-tu deviné? Est-ce que tu l'attendais?

— Non, mais je ne suis pas surpris de sa visite. Une petite affaire que nous avons ensemble. N'en a-t-il pas parlé? »

— Pas du tout. Seulement il doit repasser.

— Bon! rien n'est découvert, dit tout bas le mari. Et puis il ajouta: A quelle heure as-tu fixé ton départ?

— Ne t'impatientes pas. A bientôt, répliqua la dame, j'ai maintenant peu de chose à faire ici. Veux-tu savoir la cause de mon retard?

— J'en serais assez curieux.

— Un mariage? fit le banquier de l'air d'un homme qui tomberait des nues.

— Un mariage, répéta tranquillement la dame. Léonce... de notre neveu, avec une femme...

— Parbleu, je le pense bien!...

— Une femme qui est venue tout exprès pour solliciter sa main, une femme qui se recommande de toi.

— Le nom de cette femme?

— Ma foi, tu m'en demandes plus que je n'en sais. Venant de ta part, je n'ai pas songé à lui demander son nom.

— Je vois qui ce peut être, une veuve. Léonce s'était déjà ouvert à moi de ce projet, mais je n'imaginai pas qu'il y donnât suite, et je m'aperçois bien que tu n'as pas pris la chose au sérieux, puisque même tu n'as pas songé à l'enquêter du nom de la dame.

— C'était inutile, puisque tu le savais toi-même.

— Sans doute. D'ailleurs, comme tu as refusé ton consentement...

d'appel, qui a confié l'instruction à MM. les conseillers Sauzey de Fabrias, Verne de Bachelard et Bryon.

M. l'avocat général Carisme est chargé des fonctions du ministère public.

Nous n'avons plus que quelques lignes à ajouter pour compléter les renseignements déjà donnés.

Voici en quels termes les événements de Lyon ont été annoncés télégraphiquement :
Le chef de cabinet du Rhône aux préfets de Marseille, Grenoble et St-Etienne

L'émeute a été réprimée hier au soir par les troupes.

M. le préfet, qui dirigeait le mouvement, a été légèrement blessé d'un coup de feu. On désigne les bataillons de la Guillotière pour...

A la Guillotière.

La physionomie du quartier de la Guillotière a été, assez calme hier ; les hommes du 38e, du 68e, du 92e, les lanciers, les chasseurs à pied et les artilleurs occupent toujours les postes qui aboutissent à la place du Pont devant la mairie, mais la circulation est libre sur tous les points.

Les factionnaires empêchent seulement le public de stationner.

Cinq ou six canons et mitrailleuses sont en batteries sur la place et commandent les cours de Brassés, Bourbon, les rues de Marseille, de Chartrés, etc.

La barricade à l'entrée de la rue de la Guillotière subsiste ; elle est gardée par les soldats de ligne, qui occupent également la mairie ; on voit aussi des soldats dans les maisons n° 1 de la rue de la Guillotière et n° 12 de la place du Pont.

Le désarmement des bataillons de la Guillotière s'opère tranquillement ; devant la mairie sont installés quatre ou cinq tables où les caporaux de la ligne donnent des reçus aux personnes qui rapportent des fusils ; parmi ces derniers il y a beaucoup de femmes et d'enfants.

On voit aussi venir quelques voitures à bras chargées de fusils qu'on amène à la mairie.

A mesure que les armes sont remises, les soldats les examinent pour voir si elles ne sont pas chargées, puis on les transporte à l'intérieur de la mairie.

Un grand nombre de curieux circulent et regardent les troupiers couchés sur des boîtes de paille le long des trottoirs, ou les dégrais causés aux immeubles par les mitrallades.

Tout se passe fort paisiblement. Nous avons cependant vu arrêter un homme qui a apostrophé violemment une sentinelle qui l'avait invité à passer au large.

Il y a aussi à la mairie un certain nombre de gendarmes qui assistent au désarmement. Nous avons remarqué qu'ils sont armés de fusils chassepot, ce que l'on demandait depuis longtemps pour ces soldats d'élite.

La découverte d'un arsenal a été découverte aux missions africaines, cours de Brassés.

Il y avait là en réserve plusieurs milliers de fusils et de munitions.

— Au contraire, interrompit la dame, je l'ai accordé.

— Y penses-tu ? et ta cousine se récria Dalverny.

— Bah ! ma cousine trouvera un autre mari ! protesta Hélène, dont la jalouse était étouffée par le triomphe qu'elle croyait se ménager à l'aide de tous ces détours.

— Mais il me semble, insista le mari, que tu étais bien décidée à l'opposer à toute union qui n'aurait pas été celle-là. Tu avais sur ce point une opinion inébranlable.

— Tu vois qu'on change d'avis, ajouta la femme d'un accent délibéré.

— Allons ! c'est une plaisanterie. Tu veux me sonder ?

— C'est ce qui te trompe. Rien de plus sérieux, mon cher.

— C'est impossible.

— Ah ! et pourquoi donc, s'il te plaît ? demanda Mme Dalverny, lançant cette interrogation comme une fêche à la figure de son mari.

— Pourquoi faire ? demanda le ban-

de fusil, 14 pièces de canon en acier se chargeant par la culasse, 5 ou 6 obusiers, des mitrailleuses, et une quantité prodigieuse de bombes, boulets, munitions de toute nature.

D'où venaient ces armes ? Et depuis combien de temps cet amoncellement était-il préparé ?

LES CROSSES EN L'AIR.

Voici la lettre de M. le général de brigade de Martilly, que nous avons annoncée hier :

Monsieur le Directeur, J'ai l'honneur de vous demander la rectification suivante d'un article que vous avez publié dans votre journal de ce matin.

Il est inexact que les troupes, chassées à pied et génie, n'aient pas tardé à mettre la crose en l'air.

Il est également inexact que les officiers aient été désarmés et qu'un officier du génie ait été conduit à la mairie de la Guillotière.

Ce qui est vrai, c'est que le détachement a été entouré et pressé par un flot de population protestant de ses intentions pacifiques, dans lequel des gardes nationaux levaient la crose en l'air, en engageant la troupe à en faire autant, et des énergumènes débitaient des discours les plus insensés qu'on ait jamais tenus dans un club socialiste ; qu'enfin un capitaine de la garde nationale a fait conduire au poste de la mairie un ivrogne qui avait enlevé le sabre et le képy du commandant de chasseurs. La troupe est demeurée insensible à toutes ces excitations et s'est retirée en bon ordre, sans perdre un seul homme, sur Perrichon, dès que l'ordre lui en a été transmis.

Quelques instants après le même détachement du génie (30 hommes, 3 officiers) est parti avec les troupes qui, sous les ordres de M. le préfet et de M. le général de division, ont balayé la place de la Guillotière.

Ce qui peut expliquer jusqu'à un certain point l'erreur de la foule, c'est que, pressée comme elle l'était, il lui était difficile de voir autre chose, que les crosses levées en l'air et un groupe d'hommes en entraînant un autre, vêtu probablement d'un pantalon à bandes rouges, au poste de la mairie. Elle a pu attribuer les crosses à la troupe, d'autant plus qu'elle le désirait, et prendre l'ivrogne pour un officier, puis qu'elle croyait les soldats passés au peuple. Mais c'était une erreur complète dont votre correspondant se sera, de bonne foi, fait l'écho. L'intérêt de la vérité et l'honneur de la troupe exigent la rectification que je vous demande.

L'armée, monsieur le Directeur, sent, à un très-petit nombre d'exceptions près, que le salut de la France est, en ces moments difficiles, avec la majorité de ses représentants librement élus, et non avec une minorité impuissante et factieuse de déclassés et de cerveaux fêlés.

Veillez agréer, monsieur le Directeur, mes civilités et l'expression de mes sentiments distingués.

Le général de brigade, DE MARTILLY.

La population laborieuse et foncièrement honnête de ce quartier a voulu le lever, était à la fois anti-patriotique et anti-républicain ; elle a fait elle-même la police du quartier et a procédé à la destruction des barricades.

Il n'en restait plus hier, que des sentinelles qui n'interceptaient pas la circulation.

Les habitants de la Croix-Rousse ne demandent que du travail ; on peut être sûr qu'ils resteront à l'atelier faisant paisiblement leurs affaires, car ils savent que la République est l'abri de tout coup de main, et ils veulent s'assurer par le travail les libertés conquises.

Derniers renseignements.

Un jeune mobile du train d'artillerie était revenu en congé à Lyon, le 9 avril dernier, et avait pris pension chez un logeur à la Guillotière ; s'étant laissé embaucher, il se trouvait dimanche soir parmi les insurgés. Il est blessé et a été ramassé, et tombe sur le cours de Brassés.

Qui le ramasse ? Celui-là même auquel il avait serré la main le jour où il partait pour l'armée de la Loire, le digne aîné de l'armée de Lyon, l'abbé Faivre, que l'on trouve partout où il est possible de faire du bien. C'est lui qui le fait transporter à l'Hôtel-Dieu dans la même voiture que M. le préfet Valentin.

Voilà donc l'insurgé et le défenseur des lois réunis dans ce trajet de la souffrance. Il n'y a vraiment que l'apostolat de la charité pour opérer de semblables rapprochements et des rapprochements aussi inattendus !

Le soir, vers six heures et demie, une scène tumultueuse avait lieu dans la rue Puits-Gaillot, près de la place de la Comédie.

Un individu, ayant sa femme au bras, s'étant arrêté devant une des affiches de M. le préfet, relative au désarmement de la garde nationale de la Guillotière, s'écria, après l'avoir lue : « Cette affiche-là, je la déchire » et veut en effet l'arracher.

Un jeune homme qui se trouvait là l'en empêche et lui fait des observations polies ; mais alors la femme tombe sur le jeune homme à coups de pieds, à coups de poings, et la foule a grand peine à le retirer des mains de cette mégère.

Des gardes nationaux du 7e bataillon accourant et emmènent le couple à l'Hôtel-de-Ville, où ils sont de garde ; mais non sans peine, car l'homme et la femme frappent de leur mieux les gardes nationaux, qui ont fait preuve d'une bien grande douceur en ne ripostant pas à ces furieux.

M. Sauret, commandant du 18e bataillon de la garde nationale, nous écrit qu'au lieu de la mairie, à la Guillotière.

Nous n'avons pas dit qu'un détachement du 18e bataillon s'était rendu officiellement à la manifestation de dimanche, mais que parmi les gardes nationaux manifestant se trouvaient des hommes portant sur le képi le n° 18, ce qui n'est pas du tout la même chose.

La plupart des individus arrêtés dans l'affaire de la Guillotière, par le service de sûreté, sont des repris de justice.

LES MORTS ET LES BLESSÉS.

On a encore reconnu parmi les morts :

- Michel Revol, soixante-trois ans, menuisier, rue Montesquieu, 61, marié, père de famille.
- Verdier, rue Sainte-Elisabeth, maison Gerbelot.
- Antoine Marion, 32 ans, frappeur, rue Madame, 85.
- Jean-Baptiste Canard, cinquante ans, vannier, rue de Chartrés, 140.
- Jean Saunier, quarante ans.
- Maurice Sanguillon, trente-quatre ans, né au Montel de Galat (Puy-de-Dôme), peintre-plâtrier, rue de la Ville, 56.
- F. Ginsonnier, quarante-deux ans, né à Arches (Cantal), garde municipal, place du Petit-Collège.
- Blanc, garçon d'écurie.

Autres blessés entrés dans la journée de lundi, à l'Hôtel-Dieu :

- Claude Royer, quarante-deux ans, ébéniste, rue Moncey, 20.
- Balle au bras gauche.
- Emile Noël, 38.
- Rue Ville, 38.
- Chub de feu au mollet.
- Paul-François Asselineau, trente ans, né à Paris, tisseur, Grand Rue de la Guillotière, 111.

— Et lui aussi, répliqua la dame.

— Raison de plus, alors.

— Vous ne vous rencontrerez que trop tôt ! dit Mme Dalverny d'un accent sinistre.

— Je t'assure que j'ai besoin de lui parler en particulier.

— Et moi aussi, riposta la dame. Peux-tu me refuser un tour de faveur ?

— Non certes, mais je ne puis comprendre... observa le banquier abasourdi de ce caprice de sa femme. Je tiens beaucoup à cette entrevue.

— Après la mienne, persista Mme Dalverny.

— Est-elle donc urgente ?

— Indispensable !

— En ce cas, tu as découvert quelque chose ?

— Oui, monsieur, je sais tout, répondit Hélène d'une voix pathétique. Je veux parler la première à cet homme pour éviter quelque malheur.

— A ton aise, mon amie, répliqua le banquier, qui marchait dans un pays d'enchantements ; et puis il ne

Un assez grand nombre de mandats d'arrestation ont été lancés.

On porta à une certaine les arrestations opérées à la Guillotière par la troupe.

L'instruction de cette affaire, qui a commencé hier, très-los nous, sera longue et minutieuse ; mais les magistrats qui en sont chargés sauront, nous n'en doutons pas, la mener à bonne fin.

Voici une première liste des individus arrêtés pour participation à l'insurrection de la Guillotière et qui se trouvent actuellement à la prison de Saint-Joseph :

- Jean-Pierre Bouvier, Jean Carlet, Antoine Didier, Vincent Berthier, Louis Rodier, Pierre Delétraz, Michel Jalation, Hyacinthe Rochas, Joseph Fabre, Samuel Roskopp, Henri Morel, Théophile Tachéne, Gaspard Merle, Claude Dupuis, Adolphe Laplace.

François Chanteur, Louis Forêt, César de Ginet, Emmanuel Charvet, Georges Bataillard, Félicien Grosjean, Edmond Vernet, Isidore Colas, Edmond Tranché, Claude Trielle, Zéphirin Dubast, Adolphe.

Alexandre Bassot, Emile Vernet, Simonot, Simon Boisseau, Boudarel, Alexandre Garampon, Paul Bugnau, Charles Rousseau, Benoît Chavert, Claude Aymard.

Gabriel Pain, François Sihuet, Jean-Jacques Beltréti, André Faure, Louis Ducoin, Yves Alfray, Michel Roussel, Ernest Grandjean, Nicolas Roset, Alphonse Roy, Jean Tournier, Louis Mousnier.

Louis Besson, Claude Fix, Jean-Baptiste, François Guillot, Benjamin Gache, Désiré Baron, Léon Baron, Arpin, Étienne Dronot, Félix Richolin, Eugène Maritain, Jules Chapuis, Charles Maurier, Jean Couze.

Samuel Pirat, Edmond, J.-B. Chanoze, François Rolland, Félix Jarsat, J.-B. Chanoze, Jean-Louis, Félix Jarsat, Dumont, Gaspard Canlet, de Tayac.

LES MORTS ET LES BLESSÉS.

On a encore reconnu parmi les morts :

- Michel Revol, soixante-trois ans, menuisier, rue Montesquieu, 61, marié, père de famille.
- Verdier, rue Sainte-Elisabeth, maison Gerbelot.
- Antoine Marion, 32 ans, frappeur, rue Madame, 85.
- Jean-Baptiste Canard, cinquante ans, vannier, rue de Chartrés, 140.
- Jean Saunier, quarante ans.
- Maurice Sanguillon, trente-quatre ans, né au Montel de Galat (Puy-de-Dôme), peintre-plâtrier, rue de la Ville, 56.
- F. Ginsonnier, quarante-deux ans, né à Arches (Cantal), garde municipal, place du Petit-Collège.
- Blanc, garçon d'écurie.

Autres blessés entrés dans la journée de lundi, à l'Hôtel-Dieu :

- Claude Royer, quarante-deux ans, ébéniste, rue Moncey, 20.
- Balle au bras gauche.
- Emile Noël, 38.
- Rue Ville, 38.
- Chub de feu au mollet.
- Paul-François Asselineau, trente ans, né à Paris, tisseur, Grand Rue de la Guillotière, 111.

— Et lui aussi, répliqua la dame.

— Raison de plus, alors.

— Vous ne vous rencontrerez que trop tôt ! dit Mme Dalverny d'un accent sinistre.

— Je t'assure que j'ai besoin de lui parler en particulier.

— Et moi aussi, riposta la dame. Peux-tu me refuser un tour de faveur ?

— Non certes, mais je ne puis comprendre... observa le banquier abasourdi de ce caprice de sa femme. Je tiens beaucoup à cette entrevue.

— Après la mienne, persista Mme Dalverny.

— Est-elle donc urgente ?

— Indispensable !

— En ce cas, tu as découvert quelque chose ?

— Oui, monsieur, je sais tout, répondit Hélène d'une voix pathétique. Je veux parler la première à cet homme pour éviter quelque malheur.

— A ton aise, mon amie, répliqua le banquier, qui marchait dans un pays d'enchantements ; et puis il ne

— Pourquoi faire ? demanda le ban-

Coup de feu au pied gauche. Joseph Ferry, trente-six ans, né à Epinal (Vosges), mécanicien, cours Lafayette, 413. Grave blessure à la jambe.

LES COMBATS SOUS PARIS

NUIT DU 29 AU 30 AVRIL

Le Cimetière et le Parc d'Issy

Le Français, de Versailles, donne les renseignements suivants sur la prise du cimetière et du parc du château d'Issy, qui nous a été signalée par le télégraphe :

Les travaux entrepris par le génie, au-delà des Moulinaux, faisaient, ainsi que nous l'avons dit, prévoir qu'une nouvelle attaque serait bientôt dirigée contre les positions défendant l'accès du fort d'Issy.

Cette nuit, en effet, un détachement de marins et des troupes de ligne, parmi lesquelles se trouvaient le 38e et le 76e, re-avaient l'ordre de se porter en avant. Le général Cissey dirigeait le mouvement.

Dès hier soir, vers six heures, l'artillerie tonnait sur toute la ligne, avec une énergie qu'elle n'avait pas encore montrée. Des batteries nouvelles étaient démasquées à Bellevue, à Clamart, à Châtillon; toutes les anciennes batteries de Breteuil, de Brimborion, de la Terrasse et du Bas-Meudon, croisaient leurs feux contre les forts de Vanves, d'Issy et de Montrouge; le cimetière d'Issy était surtout violemment attaqué. La redoute du Point-du-Jour essuya aussi un feu terrible.

Partout, les insurgés répondirent d'abord à notre attaque. Bientôt, cependant, le fort de Vanves, le moins endommagé, comme on sait, fut le seul qui tentât contre nous une action assez énergique.

Le Mont-Valérien ne resta pas inactif; il tourna ses efforts surtout contre le Point-du-Jour et contre les bastions de l'enceinte ou les batteries des remparts.

Pendant toute la nuit, le feu ne se ralentit guère: les projectiles se croisaient dans toutes les directions, et, de tous les points de l'horizon, la nuit était sillonnée d'éclairs sinistres. L'artillerie préparait et assurait les chemins que l'infanterie devait suivre, en les balayant avec ses obus et ses boîtes à mitraille.

Nous étions bien renseignés quand nous disions hier que nos marins avaient pénétré dans le parc d'Issy. C'est de là, et de la tranchée construite par le génie au-dessus des Moulinaux qu'ils s'élançèrent à l'arme blanche contre les insurgés; le corps d'attaque était partagé en deux colonnes.

En s'approchant de la tranchée qui protège les fédérés, nos soldats reçoivent quelques décharges de mitrailleuses et de chassepots; mais heureusement les gardes nationaux tiraient extrêmement vite, comme s'ils étaient affolés par la peur; beaucoup de leurs coups sont perdus; néanmoins, des éclaircies se font dans nos rangs.

Nos soldats ne s'arrêtent pas et ils arrivent enfin dans la tranchée. La lutte s'engage corps à corps, mais les insurgés cèdent, après avoir perdu beaucoup de leurs: nous faisons un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels une compagnie toute entière.

Les assiégés poursuivent leur route, et, en suivant la tranchée, ils arrivent au cimetière que rejoignent aussi les hommes qui ont pénétré dans le parc. La lutte recommence, mais les fédérés sont encore culbutés. Certaines batteries qui avaient encore pour objectif le cimetière se taisent alors, car elles attendraient nos hommes qui en ont pris possession. Les insurgés laissent entre nos mains des prisonniers et du matériel.

Nous ne sommes plus qu'à cent mètres du fort d'Issy. En tentera-t-on maintenant l'assaut? Il ne faut pas oublier les promesses des communaux qui, résolus à nous faire payer cher notre victoire, se disaient prêts à faire sauter les forts s'ils tombaient en notre pouvoir. Tout en tenant compte de l'exagération d'une pareille menace, préférée sans doute dans le but d'effrayer nos troupes et de les décourager, il sera bon de prendre toutes ses précautions pour s'assurer définitivement la possession du fort.

Le fort est presque complètement cerné par nos troupes; peut-être les insurgés, comprenant que toute résistance est inutile, rendront-ils le fort. Si une demande nous est faite dans ce sens par un parlementaire, le Gouvernement leur donnera la vie sauve.

Nous savons que le génie a fait construire une grande quantité d'échelles: serviront-elles à pénétrer dans le fort d'Issy ou à escalader un point de l'enceinte de Paris?

C'est ce que nous saurons sans doute demain.

LA JOURNÉE DU 30 AVRIL

A la suite de ces événements, la question de la reddition du fort d'Issy fut agitée par les fédérés; il y eut même, paraît-il, un commencement d'exécution, ainsi que plusieurs journaux le constatent, notamment le *Moniteur universel*, en ces termes :

Si la cessation momentanée du bombardement laissa quelque répit à la garnison d'Issy, on pense bien qu'elle n'en fut point tranquille pour cela. Le commandant avait disparu, et les gardes laissés sans ordres et ne sachant autour de qui se grouper s'abandonnèrent peu à peu au désespoir.

Quelques officiers essayèrent de prendre le commandement. On ne les écouta point; ils voulurent faire exécuter quelques travaux de réparation; mais les ouvriers du génie se mutinèrent, et refusèrent de prendre un outil.

Quelques gardes nationaux de bonne volonté essayèrent alors de mettre des sacs de terre aux points les moins endommagés, et de s'y fortifier encore. Une décharge de chassepots en blessa quelques-uns et força les autres à quitter la place.

C'est en cet état que le jour les trouva. Toute la matinée se passa en altercations. Les plus prudents, jugeant le fort intenable voulaient l'évacuer; les plus entêtés voulaient rester et tenir jusqu'au bout. Un artiller essaya de pointer une pièce restée debout au milieu des débris de l'embrasure, mais une balle lui fendit la tête et le jeta par terre raide mort.

Il y avait à peu près 300 hommes dans le fort, tant gardes nationaux qu'artilleurs et ouvriers du génie. Il s'y trouvait aussi quelques marins qu'on utilisait comme pointeurs. Finalement, le parti qui penchait pour l'évacuation prit le dessus. A dix heures, les gardes firent leur sac, les mirent sur leur dos, et prenant leur fusil, ils se rangèrent à l'abri des décombres de la caserne, car les obus tombaient toujours, et ils tinrent conseil une dernière fois.

A onze heures, un dernier incident les décida. Les marins enclouaient les pièces. La porte Nord du fort fut ouverte et gardes nationaux, artilleurs et ouvriers du génie rentrèrent dans Paris.

Quelques hommes cependant ne sont point revenus. Il se trouve encore beaucoup de munitions de toutes espèces dans ce fort, des vivres et du vin. La poudre non plus n'y manque point et les gardes qui sont restés ont résolu de réunir toute la poudre dans les caves et de faire sauter le fort.

A onze heures et demie, trois officiers supérieurs sortaient par la porte de Versailles. La Commune a dû être avertie. Vont-ils pour faire évacuer entièrement le fort, ou vont-ils le faire réoccuper? Nous ne savons. La dernière supposition est assez vraisemblable, car, en revenant, nous rencontrons le 126e qui descend la rue de Vaugirard et le 194e de Belleville qui entre dans la rue du Bac et se dirige du côté du fort.

Une première dépêche nous disait hier que le drapeau parlementaire avait été hissé de ce fort et que les négociations avaient été entamées.

Aujourd'hui le télégraphe nous apprend que les négociations sont rompues.

Il est à présumer que les fédérés ont voulu gagner du temps, afin de recevoir des renforts.

En tout état de cause, le fort d'Issy a subi de tels dégâts qu'on peut le considérer comme détruit. La position n'y est plus tenable.

Les forts de Vanves et de Montrouge, ses voisins, sont dans un piteux état.

Autre Version.

L'Echo du Soir mentionne également le retour à Paris de la première garnison du fort d'Issy et donne les détails circonstanciés qui suivent :

Nous revenons de la porte d'Issy que nous avons quittée à trois heures et demie. Nous y avons assisté à une manœuvre qui pourra avoir des conséquences considérables. A peu près cent cinquante hommes des 29e et 39e bataillons de la garde nationale sont retirés sous nos yeux dans Paris. Avant et après ces cent cinquante hommes, des détachements de trente ou quarante hommes des 46e, 58e et 167e bataillons rentrent aussi.

Voici un homme en costume bourgeois,

coiffé d'un chapeau de feutre tyrolien, qui se glisse parmi les groupes assez nombreux et devant qui cèdent toutes les consignes. C'est le général Cluseret.

Il fait baisser le pont-levis et prend le chemin du fort.

La fusillade se fait toujours entendre du côté des Moulinaux et les mitrailleuses aussi y font rage. On ramène de là des ligards qui se sont rendus, ils sont désarmés et marchent entre deux cordons de gardes nationaux. Nous les avons comptés: il y en a 29.

Un clairon sonne des appels et l'on envoie des renforts à Issy. Les *Vengeurs de Paris* marchent les premiers.

Voici maintenant les récits des gardes nationaux: 46e, 58e et 67e bataillons qui avaient été chargés de défendre la tranchée furent obligés de l'abandonner. Les Versailles étaient venus prendre possession des maisons à deux cents mètres de la tranchée. Les hommes de ces bataillons se replièrent sur le fort où étaient le 29e et le 110e bataillons.

Ces deux bataillons, dont les cadres renferment 2,000 hommes, n'avaient à ce moment qu'un effectif présent sous les drapeaux de 300 hommes. Les casernes sont trouées en plusieurs points. Sur les 60 pièces du fort, 30 sont hors de service. Les embrasures sont presque toutes démolies.

Les artilleurs présents étaient à peine une trentaine. Ces pauvres gens, voyant la retraite de l'infanterie, déclarèrent qu'ils ne pouvaient plus tenir, et enclouèrent la moitié de leurs pièces. Le fort fut un moment presque tout à fait abandonné, et l'on avoue même que le commandant Mégy l'a quitté ce matin, et qu'il s'est rendu au comité central.

Comme les fédérés se défendent encore vigoureusement aux Moulinaux, et qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, les troupes de Versailles n'ont nullement tenté d'occuper le fort, il est très-possible que le général Cluseret puisse encore le remettre en état de défense, pourvu qu'il puisse y amener de l'artillerie.

D'après les bruits répandus dans les groupes, l'état-major aurait décidé au dernier moment que le fort serait sacrifié et qu'on le ferait sauter.

Au Point-du-Jour.

Le Point-du-Jour a à peu près repris son aspect du temps du siège, et le bastion 65, si éprouvé par les Prussiens, recommence à être criblé de projectiles. Les habitants du quartier prétendent en recevoir jusqu'à 500 par jour.

Les bataillons postés sur ce point ont la plus grande difficulté à se loger à l'abri. Le poste-caserne du bastion avait été mis naguère, par les batteries de Breteuil et de Meudon, dans l'état qu'on connaît par les nombreuses photographies qu'on en a faites, et on n'est pas en sûreté non plus sous les premières arches du viaduc, où campait autrefois l'artillerie de la mobile.

Attaque dirigée sur Neuilly.

Depuis huit heures du soir, les batteries des Versailles entretiennent un feu des plus violents contre les bastions situés entre la porte Maillot et la porte Clichy.

Les principales positions de l'artillerie régulière se trouvant, en dehors du Mont-Valérien, au rond-point de Courbevoie, au château de Bécon, dans les redoutes de la Folie-Nanterre et de Gennevilliers.

Toutes les batteries tirent avec rapidité, et la vitesse du tir augmente d'instant en instant; le Mont-Valérien et la redoute de Gennevilliers se signalent particulièrement par l'intensité de leur tir. Les fédérés répondent avec énergie des remparts.

A neuf heures, on entend les premiers coups de la porte Saint-Ouen, dont les canons s'efforcent de battre la redoute de Gennevilliers.

Le vacarme est si grand, que beaucoup de personnes croient que l'on se bat dans l'intérieur de la ville.

Une attaque de vive force a lieu à la fois contre Clichy et Neuilly; on entend très-distinctement les feux de peloton et les détonations de mitrailleuses.

Deux incendies se sont déclarés, l'un aux Ternes, du côté de la rue de Rome, et le second à la barrière de l'Etoile. Ce dernier, propagé par le vent, atteint des proportions formidables. (Sic!)

A partir de huit heures du soir, la plus épouvantable canonnade vient Paris en émoi.

Même après les derniers jours, où le bruit du canon faisait dire aux familiers du siège qu'ils n'avaient jamais rien en-

tendu de pareil, le tonnerre de ce soir est considéré comme une chose que ne connaissent pas les Parisiens.

C'est un vacarme continu. On ne peut apprécier au juste combien il y a de coups de canon à la minute; car, à chaque instant les détonations se doublent et se triplent.

A coup sûr cela doit être le résultat d'une manœuvre fort habile de l'armée.

Tout le jour on n'a parlé que du fort d'Issy et de la fâcheuse situation dans laquelle se trouvaient, de ce côté-là, les soldats de la Commune. Aussi, une douzaine de bataillons avaient-ils été envoyés dans ces parages vers la fin de la journée.

Après une attaque du côté d'Issy, la bataille a commencé avec une fureur incroyable.

A neuf heures et demie, un incendie se déclare du côté de l'Arc-de-Triomphe ou de Neuilly, car, pendant la nuit, on ne peut distinguer à quelle distance est le feu.

Il est évident que le mouvement sur Issy n'était, de la part de l'armée, qu'une fausse attaque destinée à cacher la grande manœuvre sur Neuilly, qui est peut-être un assaut à l'heure où nous écrivons.

(Moniteur)

ET LES PRUSSIENS SONT LÀ...

Versailles, 30 avril 1871.

On nous affirme que les troupes prussiennes qui occupaient la Normandie se rapprochent de Paris.

Des renforts d'artillerie prussienne viennent d'arriver à Saint-Denis.

Le mauvais vouloir des Prussiens devient de plus en plus évident; Chaque jour amène sa taquinerie nouvelle.

Comme on se le rappelle, une armée devait être formée à Cambrai avec les troupes revenant d'Allemagne.

Elle devait comprendre huit régiments de 2,000 hommes chacun.

Lorsque l'ordre d'amener à Versailles les régiments qui étaient prêts arriva, on n'avait pu encore en former que quatre de 1,000 hommes. Ceux-là sont aujourd'hui à Satory.

LOTÉRIE PATRIOTIQUE

autorisée pour toute la France

POUR LES VICTIMES

DE LA GUERRE. — LES VEUVES — ORPHELINS

LE BILLET **25** CENTIMES
Gros lot 60,000 fr. (55,000 fr. espèces)
Nombreux lots : 3,000 fr., 3,000 fr., 2,000, etc.
Clôture, 30 juin; suite du TIRAGE
Billets chez tous libraires, débiteurs de tabac et toutes les personnes favorisant ce but patriotique.
Et, pour recevoir, par la poste, dans toute la France, quarante numéros, adresser mandat-poste DIX FRANCS, au directeur du BUREAU EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris.

MANIFESTE

DES DÉPUTÉS DE PARIS

Les représentants de Paris à l'Assemblée nationale ont envoyé cette réponse à l'adresse que le Conseil municipal de Mâcon leur avait adressée :

Chers et honorés concitoyens,
Nous croyons encore pouvoir défendre dans l'Assemblée nationale les droits de tous en défendant la République. Votre adresse même nous prouve combien nous avons raison de ne pas désespérer.

Vous nous pressez d'agir de concert avec vous pour rétablir la paix publique: votre pensée s'est rencontrée avec la nôtre.

Quand votre parole d'alliance nous est arrivée, nous aussi nous travaillions comme vous à renouer nos liens avec la province.

Dans la lutte affreuse entre Paris et Versailles, nous entretenions l'espoir de faire intervenir la France pour réconcilier ses enfants, persuadés que le mal est si grand, que la nation tout entière peut seule guérir les maux de la nation.

Non, il n'est pas vrai que les provinces soient les ennemies de Paris et de la République.

Vous protestez contre ces appels à la haine, à la mort.

Avec vous, les principales villes travaillent à mettre la paix à la place de la guerre. Quelle tâche plus urgente pouvons-nous

pour nous tous, que de refaire l'Alliance entre Paris et les départements ?

Notre langage, celui de Lyon, de Lille, de Besançon, de Saint-Omer, montrent assez que, pour cette prétendue dénomination, il est un fait séculaire de fraternité et d'amitié, que rien ne peut détruire.

Et pourquoi Paris et les départements paraissent-ils déunis ? Ils aspirent, tous ensemble, à fonder des libertés communales qui n'ont jamais été établies en France. Nous les avons perdues ces libertés, par la volonté persistante de l'ancien régime. La révolution n'avait pu réussir à nous les rendre, nous les cherchons encore. C'est la pierre de fondation sur laquelle nous voulons tous relever la nation dans sa forme, en dépit des ruines qui nous entourent. Si en est ainsi, conseils municipaux de France qui allez sortir des élections nouvelles, unissez votre voix à la nôtre.

Des concessions sont nécessaires. Faites-vous les répondants de ces concessions rétrogrades. Qui pourrait frauder les promesses placées sous la sauvegarde des principales villes de France ? Ce serait un beau jour, que celui où les communes principales unies dans un même esprit de concorde joindraient toutes ensemble leurs mains en acclamant la paix et la République. Une pareille réconciliation, scellée solennellement par de tels témoins, empêcherait tous les pièges de l'avenir. Elle assurerait encore ce que nous avons peine à concevoir aujourd'hui, un âge de prospérité à notre France. La renaissance, sortant de sa détresse.

Et nous tous, représentants de Paris, représentants de la France à un titre quelconque, nous pourrions dire : Nous avons été les médiateurs de cette réconciliation. Cette tâche était grande, elle est remplie. La France reste l'espoir de l'Europe et du monde.

Versailles, le 48 avril 1871.

EDGAR QUINET, LOUIS BLANC, A. PEYRAT, LANGLOIS, RARCY, HENRI BRISSON, GREPPO, THÉARD, BRUNET, TOLAIN, EDMOND ADAM.

A PARIS

Paris, 30 avril 1871.

L'Alliance républicaine des départements a convoqué aujourd'hui, à une heure, dans la cour du Louvre, les habitants des départements présents à Paris.

Hélas ! nous devons dire qu'un très-petit nombre de citoyens ont répondu à cet appel.

Deux mille personnes à peine étaient réunies à l'heure et au lieu indiqués par une affiche rose placardée ce matin sur les murs de Paris.

Aux quatre portes de la cour, cinq drapeaux rouges se balançaient sous le vent et des gardes nationaux faisaient la quête pour la propagande de l'Alliance républicaine.

Vers la porte située du côté de la Seine, un bureau avait été établi sur une estrade.

A une heure, la séance n'étant pas ouverte, quelques citoyens ont placé aux extrémités de la cour des écriteaux indicateurs, afin que les citoyens puissent se grouper autour de leurs compatriotes.

Quelques personnes même avaient mis sur leur chapeau ou leur képi le nom de leur département.

A deux heures moins cinq minutes, la séance est ouverte sous la présidence de M. Millière.

MM. Louis Calvinhac, Darboy, Laroque, Meigeville, Rabuel, Théidon prennent place autour du président.

M. Millière ouvre la séance.

M. Jean Laroque expose le programme de l'Alliance républicaine.

Pendant la lecture de ce manifeste, trop long pour être reproduit ici, une compagnie du 109^e bataillon de la garde nationale vient prendre place dans la cour du Louvre, pour assurer l'ordre que nul ne songe du reste à troubler.

La discussion n'a d'autre but que de provoquer une manifestation à l'Hôtel-de-Ville. La séance est levée à trois heures.

Les membres du bureau se mettent à la tête d'un bataillon fédéré, qui fait le tour de la cour, agitant dans l'air de nombreux drapeaux rouges. La foule qui les suit fait entendre mille cris de : Vive la République !

Le cortège traverse ensuite la place du Carrousel et se dirige, par la rue Richelieu et la rue Vivienne, vers les grands boulevards. De là il se porte sur l'Hôtel-de-Ville. Pendant ce temps, la pluie tombe serrée.

et la foule, toujours grossissante, entoure la Marseillaise.

Le lait a fait ce matin sa réapparition dans quelques-uns des quartiers excentriques, qui en étaient complètement privés depuis quatre jours. A la vérité, les quantités arrivées sont insignifiantes ; mais c'est, il faut l'espérer, un symptôme de relâchement dans l'investissement.

La viande devient rare à Paris, quoiqu'en disent certains ergotes de la Commune ; on s'a tend d'un jour à l'autre d'en manquer.

Avant-hier, sur quatre mille bœufs attendus, deux cents seulement sont entrés. Dans beaucoup de ménages on fait des provisions.

On se rappelle que le citoyen Meillet a annoncé à la Commune qu'elle venait d'être reconnue par le gouvernement de l'Équateur, dont il avait reçu le ministre. Il n'était pas difficile de deviner que c'était un mensonge et rien de plus. Le vice-consul de la République de l'Équateur, M. de Bustamante, vient d'adresser au citoyen Meillet le démenti le plus net. Je m'empresse de vous dire, lui écrit-il, qu'il n'y a eu ce moment aucun ministre de la République de l'Équateur en Europe.

Les ateliers du chemin de fer du Nord, sur l'annexion de la Commune de Paris, ont repris leur fabrication de pièces d'artillerie.

Quatorze canons, qui étaient restés inachèvement depuis l'état de siège, viennent d'être finis et ont été livrés.

Une commande nouvelle a été faite.

Est-ce que les membres de la Commune commencent à désespérer du succès, et songeraient sérieusement à prendre la fuite ?

On gonfle en ce moment un ballon sur les terrains du collège Rollin, en construction boulevard Rochechouart.

A VERSAILLES

Versailles, 30 avril 1871.

Plusieurs voitures de munitions prises au fort d'Issy, ont été conduites à Versailles.

A cinq heures du soir, nous voyons ramener huit pièces d'artillerie prises dans les positions des insurgés ; elles comprennent deux mitrailleuses, construites d'après un modèle américain qu'on n'avait pas vu pendant le siège, une mitrailleuse blindée et cinq canons.

Ces pièces étaient couvertes de branches d'arbres et de lilas, dont nos soldats avaient décoré leur trophée. Des marins, des canonniers et quelques hommes du 38^e, qui ont pris part à l'action, les conduisent : l'un d'eux a la capote toute trouée par les balles.

Dans la journée, deux pièces de canon avaient déjà été conduites à Versailles.

Un premier convoi, de 158 prisonniers environ, a été amené à Versailles vers deux heures : on y remarquait un certain nombre d'officiers. Une autre bande d'insurgés, beaucoup plus forte, est arrivée à six heures : une foule immense, prévenue des événements de la journée, l'attendait au passage.

Les pertes des communiers, dans cette journée, peuvent être évaluées à un millier d'hommes, comprenant, bien entendu, les tués, les blessés et les prisonniers.

Une nouvelle division, infanterie et cavalerie, a quitté Versailles ce matin, se dirigeant du côté de Sévres. La tête de colonne est arrivée au Bas-Meudon.

M. Poyer-Quertier avait conclu avec le général Fabrice, représentant régulièrement l'Allemagne, de nouveaux arrangements relatifs au paiement des sommes dues pour l'entretien des troupes allemandes en France.

Les échéances de mars et d'avril se trouvaient, du fait de cette convention, remises au 20 mai.

Mais, le 20 avril au matin, M. de Bismarck fit dire à M. Poyer-Quertier qu'il ne reconnaissait pas la convention passée avec M. de Fabrice, et qu'il eût à tenir dans les 48 heures (textuel) les engagements précédents, sinon QUE TOUT SERAIT ROMPU (textuel).

Bien qu'il pût légitimement invoquer les promesses de M. de Fabrice, M. Poyer-Quertier, devant ce mauvais vouloir du chancelier prussien, n'hésita pas, et pour que la signature de la France ne fût pas même soupçonnée, il a versé une pre-

mière, les 19 millions, la seconde 26 millions ; aujourd'hui samedi il fera un troisième versement de 19 millions, soit la somme de 74 millions payée en moins de 10 jours.

Et c'est pourquoi le ministre des finances a pu si facilement répondre à la tribune, aux insinuations malignes de M. de Bismarck, que les engagements pris au nom de la France seraient tenus avec la régularité et la sévérité qui conviennent à un gouvernement français.

Notre ami et collaborateur, Charles Deslys, dont les lecteurs apprécient et aiment le dramatique talent, le style à la fois entraînant et ému, a dans son ouvrage, un roman de premier mérite :

HENRIETTE

HISTOIRE D'UNE FAUTE

Nous sommes heureux d'annoncer que nous allons publier ce beau et dramatique récit.

NOUVELLES DE LYON

Le résultat des élections, que nous avons publié hier, est confirmé par le dépouillement officiel du scrutin.

On nous annonce seulement que les élections ne sont pas valables dans le 4^e arrondissement, le dépouillement du scrutin a été empêché dans une section.

Dans le 6^e arrondissement, il y a ballottage pour le 4^e conseiller, entre MM. Manpillier et Fertoret.

Hier, à quatre heures, M. le général Bourras a convoqué à l'Hôtel-de-Ville MM. les officiers des 10^e, 11^e et 12^e bataillons de la garde nationale, tous trois de la Croix-Rousse.

Cette première réception, qui sera suivie d'autres semblables pour les autres bataillons, avait un but de conciliation et de réorganisation de la garde nationale sur de nouvelles bases.

Nous apprenons que, sur l'initiative de plusieurs citoyens, un registre vient d'être ouvert à la Préfecture, pour recevoir les signatures des personnes qui croiront devoir manifester de leurs sympathies à M. le préfet Valentin, à l'occasion de la blessure qu'il a reçue dimanche, à la Guillotière, en marchant à la tête des troupes.

L'affaire, dite des chevaux de Berne, a commencé hier devant le Tribunal correctionnel de Lyon.

On sait qu'il s'agit de fraudes commises dans une fourniture à l'armée.

Les trois inculpés : Dorthiac, Quivogne et Servient ont été interrogés.

Le prononcé du jugement a été remis à aujourd'hui mercredi.

Hier, des ouvriers terrassiers jetaient, place de Lyon, en face de la rue Stella, les fondements d'une vespasienne, qui sera semblable à celle que l'on a déjà établie au coin de la place Bellecour, près de la rue de la Barre, et à la Croix-Rousse, devant la gare.

Voici la liste des jurés qui doivent siéger pour le deuxième trimestre de la Cour d'assises du Rhône, qui sera présidée par M. Brun de Villeret, conseiller, et dont l'ouverture a été fixée comme nous l'avons annoncé dernièrement au 8 mai courant.

- MM. Jurés ordinaires. Philibert Deby, propriétaire à Lanoie. Claude Proney, rentier à Poule. Benoit-Marie Teissier, docteur médecin à Lyon, quai Tilsit, 43. Laurent-Emile Giraud, propriétaire-rentier à Méry. Etienne Curtisset, fabricant verrier à Lyon, chemin de la Scaronne. Pierre-Mathieu Tamain, chef d'atelier à Lyon, boulevard de la Croix-Rousse, 141. Alexis Lépine, caletier à Lyon, quai d'Herbouville, 12. Pierre Lermite, négociant à Villefranche. Pierre Bouchard, propriétaire teinturier à Lyon, rue de la Thibaudière, 57. Jacques Berger, propriétaire-rentier à Lyon, rue de la Cité-Napoléon. Nizier Robert, fabricant de boutons à Lyon, rue de Comé, 6. Casimir-Auguste Roman, ancien négociant à Lyon, quai St-Clair, 1. Victor Richoud, rentier à Mornant. Pétrus Lagoutte, fabricant à Amplepuis. Jean-Baptiste Rouzon, menuisier à Pomeys. Claude Poulat, propriétaire aux Haies.

- Antoine Chalus, notaire à Thozé. Paul de Varax, rentier à Lyon, place Louis-le-Grand, 28. Louis Revol, marchand de tulles à Lyon, rue du Jardin-des-Plantes, 1. Pierre Besson, épiciers à Lyon, place de la Pyramide, 4. Jean-Philibert Bibost, propriétaire-cultivateur à Sourrieux. Jean Lagrange, rentier à Thizy. Louis Vuillat, docteur-médecin à Lyon, rue du Palais, 2. Antoine Rauf, quincaillier, à Tarare, rue Grande.

- Antoine-Marie Desgouttes, propriétaire à Banchal. Pierre Martin, négociant à Saint-Jean-Labussière. Francisque Gantin, rentier à Lyon, place Louis-le-Grand, 18. Romarin-Fleuri Gaillard, rentier à Lyon, place Louis-le-Grand, 16. Barthélemy Clarard, lithographe à Givors. Claude Vauthier, propriétaire à Saint-Genis-les-Ollières. Simon Silvan, bandagiste à Lyon, quai Saint-Antoine, 12. Claude Combe, représentant de commerce à Lyon, cours Morand, 27.

- Alphonse Desgeorges, négociant en soieries à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 101. Je n-Marie Mermet, marchands de papiers peints à Lyon, cours Morand, 34. Pierre Bererd, épiciers à Bessenay. Louis-Charles Barrot, propriétaire-rentier à Lyon, passage de l'Enfance, 8.

- Jurés supplémentaires. Antoine Vachez, avocat à Lyon, place de la Baternie, 6. Jean-François Valin, propriétaire rentier à Lyon, rue de Chartres, 115. François Collet, maître d'hôtel, à Lyon, rue de Lyon, 62. André Jérôme Cernet, essayeur de soies, à Lyon, rue Désirée, 12. Claude-Thomas-Victor Caquet-Vauzelle, négociant, à Lyon, quai d'Herbouville, 1. Georges Goux, épiciers en gros, à Lyon, quai d'Orléans, 3.

De mémoire d'avocat, jamais session n'aura embrassé moins d'affaires criminelles.

Commencée le 8 mai, cette session sera terminée le 14, en tout quatre jours.

Voici les affaires sur lesquelles le jury aura à statuer :

8 mai. — Gaillard, vols domestiques ; défenseur, Me Gignoux ; — Lang, abus de confiance et vols domestiques ; défenseur, Me Minard.

9 mai. — Affaire dite des Garibaldiens ; vols commis la nuit dans des lieux habités, à l'aide d'escalade et d'effraction, sept accusés ; défenseurs, Mes Rieussec, Cuniac, Grand, Perret.

10 mai. — Femme Bellon, vols domestiques ; défenseur, Me Georges. — Vivier, attentats à la pudeur ; défenseur, Me de Bellescize. — Meyrieux, vol à l'aide d'effraction ; défenseur, non désigné.

11 mai. — Deloche (le frère du condamné de la Croix-Rousse), tentative de meurtre sur sa femme ; défenseur, Me Girard. — Jeannet, attentats à la pudeur ; défenseur, Me Tavernier.

L'affaire de la Commune ne sera pas portée aux assises du 8 mai ; elle fera l'objet, dit-on, d'une session extraordinaire.

Avis. — Ernest Bellon, âgé de 19 ans, a quitté le domicile de sa mère, Mme veuve Bellon, marchand-tailleur à Grenoble, rue Très-Cloîtres, dans la journée du 24 avril. Au moment de son départ, il était ainsi vêtu : petit veston en drap marron pointillé, gilet en drap bleu boutonnant jusqu'en haut, pantalon noir avec grands carreaux à filets blanc. Signalement : cheveux blancs, yeux bleus, nez gros, menton rond, teint clair, barbe naissante, visage rond et cicatrice au dessus de l'œil droit jusqu'à la tempe.

Les personnes qui connaîtraient la nouvelle résidence de ce jeune homme sont priées d'en informer Mme veuve Bellon ou bien MM. Vallet aîné et Magnin, négociants, rue St-Nizier, 10, à Lyon.

GRAINES DE VERS A SOIE DE PAYS

Donnant bonne réussite depuis plusieurs années.

Cette graine ayant été bien soignée, peut se conserver facilement 15 jours encre sans éclore. — Charles GAGNEUX et saur, 2, rue Ste-Catherine.

Pour tous les articles non supés : BARBARO. Lyon, imp. P. Mougny-Rusand, rue St-Jacques, 117.